

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

| | | | |
|--|----------------------------|---|-------------------------------------|
| Nom de l'exploitant CLUB 6-12 INC. | Numéro de permis 366007 | Date d'inspection Le 28 octobre 2022 | |
| Nom de l'établissement Club 6-12 | | Numéro de téléphone (506) 859-1498 | |
| Adresse 2e étage 140 Botsford Street Moncton NB E1C 4X5 | | | |
| Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin | | Titre du poste Mentor en assurance de la qualité | |
| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives | Règlement | Date limite pour être conforme | Date d'attestation de la conformité |

Commentaires généraux

Lors de ce suivi d'inspection de surveillance, les éléments suivants ont été observés (au moment de l'inspection, aucune non-conformité n'a été observée);

- Le ratio enfant-éducatrice\éducateur
- Les dossiers administratifs dont les exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie. Une discussion a eu lieu à ce sujet avec la personne responsable.
- La routine quotidienne
- Lieu d'exploitation respecte les normes d'éclairage, de ventilation et les autres normes générales de santé que prévoit la Loi sur la santé publique.
- Lieu d'exploitation respecte les codes et les normes que prévoit la Loi sur la prévention des incendies.
- Aire de jeux extérieurs entretenue à assurer la sécurité et à ne poser aucun danger.

original signé par
Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 28 octobre 2022

Date

original signé par
Linda Dubé

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 28 octobre 2022

Date